



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mouvements masculinistes en France

Question écrite n° 3097

Texte de la question

Mme Constance Le Grip alerte Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, sur les mouvements masculinistes en France. Dans son dernier rapport publié en janvier 2024, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes alerte sur un ancrage « des réflexes masculinistes et des comportements machistes », notamment chez les jeunes hommes adultes. Ces groupes, souvent désignés comme des mouvements pour les « droits des hommes », mettent en avant des problématiques qu'ils estiment spécifiques aux hommes dans le contexte social actuel, en se positionnant en opposition aux mouvements féministes. Ils critiquent ce qu'ils perçoivent comme les excès du féminisme, qu'ils accusent de créer un déséquilibre défavorable aux hommes. Souvent affiliés à des groupes extrémistes, certains de ces mouvements sont perçus comme des vecteurs de misogynie et d'opposition aux droits des femmes, plutôt que comme des entités cherchant à adresser réellement les problèmes masculins. Certains de ces groupes, de plus, véhiculent des idéologies d'extrême droite. Leur rhétorique et leurs actions peuvent inciter à des comportements discriminatoires ou violents envers les femmes et favoriser la propagation de stéréotypes de genre nuisibles. Le masculinisme peut mener aux drames, le masculinisme tue. La tuerie d'Isla Vista, le 23 mai 2014, perpétrée par Elliot Rodger, qui a causé la mort de 6 personnes et blessé 13 autres sur le campus d'une université de Californie, est ainsi présentée comme le premier « symbole de la revanche *incel* » ; et le premier meurtre masculiniste en France est daté du 29 janvier 2020, lorsque Mickaël Philetas tue son ex-compagne, Mélanie Ghione, de quatre-vingts coups de couteau en justifiant qu'« une femme qui te fait une dinguerie ne doit pas repartir vivante ». Dans ce contexte, Mme la députée souhaite connaître les analyses du Gouvernement sur l'influence et la croissance des mouvements masculinistes en France et quelles mesures sont envisagées ou déjà mises en place pour surveiller ces groupes, particulièrement en ce qui concerne leurs activités sur les plateformes en ligne. De plus, elle souhaite savoir comment le Gouvernement compte assurer que ces mouvements ne contribuent pas à une dégradation des relations entre les sexes et ne compromettent pas les efforts de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Données clés

Auteur : [Mme Constance Le Grip](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3097

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : [Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations](#)

Ministère attributaire : [Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2025](#), page 88